

Release 12: les nouveautés

La release 12 sera mise en service dans la soirée du **12 septembre 2016**. Les nouveautés introduites concernent principalement les adjudicateurs, aucun changement notable n'étant à signaler pour les soumissionnaires.

Adjudicateurs

- **Adaptation aux formulaires publiés sur TED (10026):**

Les formulaires utilisés pour les publications ont subi des changements importants dans la version 2.0.9 de la banque de données TED, la version en ligne du «Supplément au Journal officiel de l'Union européenne» consacré aux marchés publics européens. Certains de ces changements requièrent la fourniture d'informations supplémentaires obligatoires:

- lors de la première connexion avec la nouvelle version, les adjudicateurs et leurs administrateurs devront indiquer l'activité principale de leur unité organisationnelle en choisissant parmi une liste de propositions;
- les adjudicateurs cantonaux ou d'autres responsables de tâches cantonales devront en outre sélectionner leur département ou direction à partir d'une liste déroulante.

Nouveautés dans le formulaire d'appel d'offres:

- l'indication d'une adresse électronique dans les coordonnées est désormais obligatoire;
- en cas de procédure ouverte, la date d'ouverture de l'offre doit être mentionnée;
- la durée du contrat et la possibilité de prolonger le contrat doivent être indiqués;
- l'indication des critères d'adjudication est obligatoire dans les publications d'adjudication;
- en plus des langues disponibles sur simap.ch (FR, DE, IT, EN), il est possible de sélectionner une autre langue de l'UE parmi une liste de propositions (avant: possibilité d'indiquer n'importe quelle langue);
- en plus des appels d'offres et des adjudications, les interruptions et rectifications sont dorénavant également transmises à la banque de données TED.

Ces adaptations sont nécessaires car les appels d'offres dépassant les valeurs seuils prévues par l'OMC doivent aussi être publiés sur TED en vertu de l'art. 12 de l'accord du 1^{er} juin 2002 entre la Confédération suisse et la Communauté européenne sur certains aspects relatifs aux marchés publics.

- **Codes CAN indiqués (10164):**

A la suite de nombreuses demandes émanant du secteur de la construction, la liste des nomenclatures officielles a été ajoutée au champ «CAN». Le champ est facultatif.

- **Voies de recours indiquées par les adjudicateurs de la Confédération (10103):**

Le champ «voies de recours» est dorénavant proposé aux adjudicateurs de la Confédération en tant que champ textuel libre et facultatif pour les appels d'offres en-deçà de la valeur seuil fixée par l'OMC (OMC=NON).

Abonnés

- **Courriel aux abonnés: affichage des annonces dans la langue de la publication (10063):**

L'intitulé de la publication («appel d'offres», «adjudication», «rectification», «interruption», «révocation», «concours attribués», «concours», «résumé», «sélection des participants») apparaît désormais dans la langue de saisie de la publication.

Berne, septembre 2016
Roger Schnyder, directeur